

Aucun pays, à l'exception peut-être de la Russie, n'a autant à gagner que le Canada d'une gestion prévoyante des relations circumpolaires. Même si le sentiment de nordicité constitue depuis longtemps le fondement de l'identité canadienne, le Nord a traditionnellement joué un rôle plus ou moins important et épisodique dans la politique étrangère du Canada. Un Volet nordique de la politique étrangère du Canada clairement défini établira un cadre de travail pour promouvoir les intérêts et les valeurs canadiennes et renouveler l'engagement du gouvernement de coopérer avec nos peuples du Nord et nos voisins circumpolaires afin de traiter les questions et les responsabilités communes. Il démontrera que notre sécurité et notre prospérité futures sont étroitement liées à notre capacité de gérer les dossiers complexes du Nord. Une approche proactive dans le renforcement des relations circumpolaires arctiques, en s'appuyant sur les expériences, les traditions et les capacités du Canada, dans le contexte national aussi bien qu'international, aidera à déterminer la nature et l'orientation des affaires circumpolaires et la place centrale qu'y occupe notre pays.

Le Volet nordique de la politique étrangère du Canada est fondé sur trois principes : tenir les engagements et jouer un rôle de chef de file, établir des partenariats à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement et entretenir le dialogue avec les Canadiens, en particulier les habitants du Nord. Conformément à ce cadre, le Volet nordique de la politique étrangère du Canada poursuivra quatre objectifs très importants :

1. accroître la sécurité et la prospérité des Canadiens, plus particulièrement des habitants du Nord et des Autochtones;
2. affirmer et préserver la souveraineté du Canada dans le Nord;
3. faire de la région circumpolaire une entité géopolitique dynamique, intégrée au système international;
4. promouvoir la sécurité humaine des habitants du Nord et le développement durable de l'Arctique.

On s'efforcera de réaliser ces objectifs en mettant l'accent sur quatre domaines d'action prioritaires au cours des années à venir.

- Renforcer et promouvoir le Conseil de l'Arctique, qui est le seul forum où les huit États de l'Arctique et les Autochtones du Nord, en tant que participants permanents, se réunissent pour discuter et prendre des décisions sur les questions d'intérêt commun, et lui donner une place importante dans les relations circumpolaires et la coordination des politiques. Le Conseil de l'Arctique occupe une place privilégiée pour régler les problèmes environnementaux que connaît la région circumpolaire et dispose du potentiel nécessaire pour accroître le renforcement des capacités, le dévelop-

Objectifs :

1. *accroître la sécurité et la prospérité des Canadiens, plus particulièrement des habitants du Nord et des Autochtones;*
2. *affirmer et préserver la souveraineté du Canada dans le Nord;*
3. *faire de la région circumpolaire une entité géopolitique dynamique, intégrée au système international;*
4. *promouvoir la sécurité humaine des habitants du Nord et le développement durable de l'Arctique.*